



## Petit rappel ou Astuce du mois Juillet 2008

## Vous avez une action de soins au « Plan de soins » du résidant en trop … vous pouvez la supprimer!

Plusieurs opérations sont disponibles à partir d'une action de soins déjà inscrite dans le plan de soins d'un résidant. En ce qui concerne la suppression d'une action il suffit de :

⇒ vous positionner à l'écran « plan de soins » d'une évaluation;

 ⇒ dans la section inférieure de l'écran, soit le plan de soins du résidant, pointer le curseur de la souris sur l'action à supprimer;

⇒ cliquer sur le bouton droit de la souris pour faire apparaître le menu contextuel de l'action de soins sélectionnée;

⇒ sélectionner la commande « Supprimer cette action ».

Cette séquence d'opération permet de retirer du plan de soins l'action de soins sélectionnée.

Référence : rubrique « Écran – Plan de soins' », sous-rubrique « Menu contextuel de l'écran "Plan de soins" » et ensuite « Menu contextuel via la section "Plan de soins" » de l'aide en ligne.

Bonne utilisation du eFRAN et bon été!



en Santé